

<https://barentin.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article889>



Evaluations en début de CP et CE1

- Espace pédagogique - Évaluations -



Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2019

Copyright © Circonscription de Barentin - Tous droits réservés

A la rentrée 2019, comme en 2018, tous les élèves de CP et de CE1 passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques. L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs sur certaines compétences afin d'accompagner, dès le début d'année, les élèves qui présentent des fragilités.

- Les **passations** seront organisées par chaque école **du 16 au 27 septembre**. La **saisie des réponses des élèves** se déroulera **du 16 septembre au 11 octobre**. Les résultats individuels et par classe seront disponibles, après saisie, à partir du 8 octobre. Les résultats des évaluations devront être communiqués individuellement aux parents, accompagnés des explications nécessaires.

Les tests ont été améliorés pour tenir compte des remontées des professeurs des écoles et dans un même temps conçus pour permettre des comparaisons temporelles.

Pour les exercices qui sont repris à l'identique des évaluations 2018, et ils sont très majoritaires, les seuils pour identifier les élèves à besoin ou fragiles seront conservés.

Pour les exercices partiellement ou totalement modifiés, ainsi que pour les nouveaux exercices, des groupes d'enseignants, conseillers pédagogiques et inspecteurs participeront à la détermination de ces seuils fin septembre, sous la conduite de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

Vous trouverez sur [éduscol](#) plusieurs documents pour mieux vous informer du contenu et des principes de ces évaluations : [ICI](#).

Ces documents sont pour certains déjà disponibles et pour les autres le seront avant la rentrée scolaire.

- Présentation de certains exercices
- descriptifs des séquences
- exemples de passation
- foire aux questions
- diaporama de présentation
- information à destination des parents (protection des données)
- versions numériques des cahiers et guides, y compris les versions adaptées pour élèves en situation de handicap
- fiches d'exploitations pédagogiques.